COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CO-CONSTRUCTION DES ACTIONS ÉNERGIE CLIMAT 2021–2030

Vous étiez près de 50 personnes (citoyens, associations, agriculteurs, commissions consultatives, élus, agents communaux) à rejoindre l'atelier de co-construction des actions énergie climat derrière votre ordinateur, le 24 juin dernier. Ainsi qu'une bonne dizaine à manifester, malgré votre absence, votre soutien, vos suggestions et votre souhait d'être tenu informés des étapes suivantes. Chapeau !

A y regarder de plus près, votre participation à ce processus de (très) longue haleine qui s'initie maintenant est un signal fort. Elle représente 0,5% de la population communale. Elargi à votre ménage, c'est 1,5% de la population qui est touchée. Au-delà, avec votre démarche de partage de votre wattmètre avec 3 voisins (voir ci-dessous), c'est 4,5%, soit près de 500 personnes, qui sont ou seront touchées. On dit qu'avec la mobilisation de 10% de population, le changement s'opère ! Vous l'avez compris, cette dynamique de contagion du virus de la réduction des consommations énergétiques, de protection de notre environnement et d'adaptation de notre territoire au changement climatique (sans oublier de multiples bienfaits collatéraux) constitue une clé essentielle de réussite. Ce n'est qu'ensemble que nous réussirons.

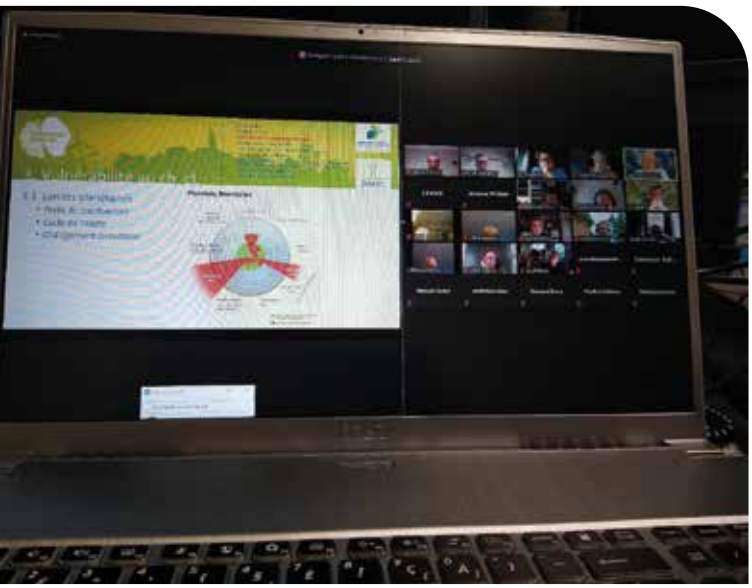

DE QUOI A-T-ON PARLÉ LORS DE CET ATELIER ? DU PAEDC, LE PLAN D'ACTION ÉNERGIE CLIMAT 2021–2030

L'origine du PAEDC vient de l'initiative européenne de la Convention des Maires. Les pouvoirs locaux qui y adhèrent volontairement partagent la vision de territoires décarbonés et résilients au changement climatique d'ici 2050. Plus concrètement, la Commune s'engage à trois actions sur son territoire : réduire les émissions de CO_2 de 40%[1] d'ici 2030 (par rapport à 2006), s'adapter au changement climatique et pourvoir à tous une énergie sûre, durable et abordable (précarité énergétique).

QUELLES ÉMISSIONS DE CO_2 À CHAUMONT-GISTOUX ?

En 2017[2], les émissions s'élevaient à 45.000 t CO_2 équivalent dont plus de la moitié, 55%, est issue du résidentiel (chauffage et électricité de nos logements) et 27% du transport (sans la E411). Entre 2006 et 2017, les émissions ont baissé de 6% par l'amélioration technologique (l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique) et non par nos comportements. Notre dépendance aux énergies fossiles est considérable (75%, dont 60% pour le pétrole).

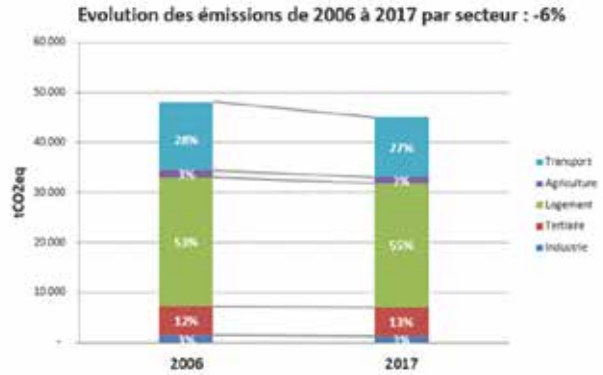

- 6% en 11 ans, il ne nous reste plus qu'à réaliser – 34% (ou – 49%) en 9 ans, un fameux défi !

1 Chaumont-Gistoux a signé la convention des Maires le 25 mars 2019. Entre temps, sous l'impulsion de l'Union européenne, la Région wallonne vise une réduction de 55% des émissions de CO_2 (Déclaration de Politique Régionale).
2 Derniers chiffres à disposition (processus de mise à jour dépendant de nombreuses données prenant du temps à être rassemblées).

QUELLES VULNÉRABILITÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Habitant la Commune, Jean-Pascal Van Ypersele[3], nous a fait l'honneur de présenter cette partie. Les limites planétaires sont déjà largement dépassées pour 3 des 9 systèmes planétaires (perte de biodiversité, perturbation du cycle de l'azote et changement climatique déjà à l'œuvre) et en passe de l'être pour plusieurs autres systèmes (ressources en eau, déforestation/utilisation des sols, …). On constate aussi l'épuisement des stocks de plus en plus de ressources utilisées couramment (pics du pétrole et du charbon dépassés) ou de ressources sur lesquelles on compte pour assurer notre transition énergétique (lithium, …)! Le renommé rapport Meadows « Halte à la croissance » modélisait déjà en 1972 le pic de production de nourriture, de service aux habitants, de productions industrielles vers … 2025 !

A Chaumont-Gistoux, à l'horizon 2050, les vulnérabilités au changement climatique les plus prégnantes toucheront **l'agriculture** et **les ressources en eau**. Le graphique en toile d'araignée montre que des effets importants à très importants sont à craindre dans ces deux secteurs, ce qui n'est pas autant le cas pour la moyenne wallonne (ligne noire). Les inondations spectaculaires du début de l'été et les sécheresses des étés précédents avec leurs conséquences ne constituent que les germes d'effets décuplés en 2050.

Source : Outil AwAC, Adapt ta commune_V1.3, appliqué à Chaumont-Gistoux

L'agriculture connaîtra une baisse de productivité due à un appauvrissement des sols, une grande variabilité des productions qui s'explique par de fortes chaleurs et un stress hydrique. Avec une agriculture qui occupe plus de 60% du territoire, l'enjeu est considérable.

Les ressources en eau diminueront par le fait de la dégradation de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines qui s'explique par le lessivage des sols (ravinement des terres par coulée de boue rendue possible lorsque la terre est nue ou artificialisée par certains intrants).

L'aménagement du territoire ou les infrastructures subiront davantage de dégradations par les inondations (bâti, voiries, équipements publics).

Notre santé à tous sera également impactée (recrudescence des maladies respiratoires liées à la qualité de l'air, hausse de mortalité liée aux fortes chaleurs estivales).

Pourvoir à tous une énergie sûre, durable et abordable (précarité énergétique)

Ce point n'a été qu'évoqué à ce stade. La précarité énergétique désigne l'incapacité d'accéder à l'énergie nécessaire aux besoins de base à un coût acceptable en regard du niveau de revenu. Classiquement, un ménage précaire ne peut que se permettre de louer un logement de piètre qualité énergétique, l'obligeant à des dépenses de chauffage démesurées par rapport à son revenu et au-dessus de la moyenne.

Invités (d'urgence) à un changement culturel profond, transitions à tous les étages !

Peut-être sommes-nous nombreux à nous dire intouchés par la publicité. En même temps, insidieusement ou par mimétisme social, nous adoptons les produits qu'elle promeut, certainement en rendant utilement certains services mais en créant les désordres environnementaux que l'on sait.

Si nous en sommes arrivés là, c'est que de nombreux récits, mythes et croyances fondent notre rapport au monde. Or, il s'agit de constructions humaines qui constituent des verrous, des blocages (« locked in ») qui empêchent les transformations sociétales nécessaires à un retour de notre société dans les limites planétaires. Nous semblons incapables d'en sortir car nous les confondons avec la réalité. Exemples : la liberté et l'expression de soi renforcées par l'acquisition de tel objet dont on finit par être dépendant, l'assurance « Zéro émission » d'un véhicule surpuissant qui ne l'est pas tant et qui n'est pas exempt d'autres impacts sur l'environnement mais qui dénote d'une fausse sobriété, …

Peut-être l'énumération vous choque-t-elle ? En même temps, vu la situation et vu les objectifs de réduction des émissions de CO_2 (- 34% ou – 49%) encore à réaliser, ce n'est ni en se voilant la face, ni avec des vœux pieux, ni avec des demis mesurettes, ni en ne comptant que sur l'action de son voisin qu'on y arrivera. Certains argueront que la technologie nous sauvera (approche technologique), encore un mythe (voir ci-dessus) ! Vraisemblablement apportera-t-elle une partie de la solution mais seulement en soutien de nos comportements plus sobres (car l'effet rebond n'est pas loin[4]).

Et si on changeait les récits, changerions-nous notre prochaine réalité ? La littérature en la matière nous dit que oui, c'est notre espérance et vous avez été nombreux, lors de l'atelier, à abonder dans ce sens. De nouveaux récits, basés sur la sobriété, la coopération, l'entraide, la solidarité, l'équilibre de nos modes de vie avec les écosystèmes, la justice sociale, la créativité et l'imagination, la régénération du vivant, … seront en mesure de faire advenir une nouvelle réalité enthousiasmante que vous avez ébauchée en partie par vos suggestions d'actions (ci-dessous). Elle ne semble pas si éloignée de cette image des villes en transition.

3 Climatologue, Pr UCL, ancien vice-président du GIEC, responsable de la plateforme wallonne pour le GIEC (www.plateforme-wallonne-giec.be/Lettre), www.climate.be/vanyp

4 Effet par lequel, une baisse de consommation relative est plus que compensée par une augmentation absolue. Ex : en 20 ans, la consommation des voitures a fortement diminué (relatif) mais nous avons plus de voitures par habitant qui roulent plus de km (absolu).

CO-CRÉATION DES ACTIONS ÉNERGIE CLIMAT : GRAND BRAINSTORMING !

Nous nous sommes représentés le territoire de Chaumont-Gistoux **en 2030**, ayant atteint sa réduction des émissions de CO_2 de 55% (atténuation) et étant devenu plus résilient au changement climatique (adaptation). Nous tirons ensemble le bilan des actions mises en œuvre, secteur par secteur.

La liste d'actions ci-dessous, complétée par d'autres issues d'expériences d'autres localités et des programmes communaux divers, a pour vocation d'alimenter le volet des actions du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC). **Ceux qui le désirent peuvent participer au comité de pilotage dont la mission sera de suivre l'élaboration et la mise en œuvre du PAEDC**. Le PAEDC sera soumis à l'approbation du Conseil communal en fin d'année 2021.

Secteur	Action	Descriptif de l'action
Résidentiel Tertiaire (bureaux)	atténuation	• Rénovation du bâti existant (isolation, efficacité énergétique, …) • Visite à domicile de conseil en énergie • Réduction de la t° de consigne (- 1 °C = – 7% de consommation) • Sensibilisation au rendement, aux particules fines issus de mauvaises combustions du bois énergie • Construction durable : sensibilisation et réglementation (obligation) • Développement de l'habitat léger[5] : yourte, cabane, tiny house, roulotte • Développement de l'habitat commun, l'habitat groupé, la cohabitation • Constitution de groupes d'achat e.a. poêles à bois efficaces et qualité
	adapt	• Décourager/sensibiliser à l'impact des piscines privées sur les ressources en eau et les besoins énergétiques (chauffage).
Mobilité	atténuation	• Décourager/sensibiliser les gros véhicules • Interdiction des voitures thermiques sur certaines zones • Piétonisation de certaines zones[6] • Elargissement du télétravail (proposer des locaux). Débat (dimension sociale du présentiel, impacts énergétique et environnemental du digital) • Stop à la création de nouvelles routes • Révision du transport en commun (bus) : accroître la fréquence avec des bus plus petits, utilisation du TEC à la demande[7] • Sécurisation et augmentation des trottoirs et pistes cyclables • Déploiement de véhicules partagés par village • Utilisation de combustibles alternatifs (électriques, hydrogène)
Agriculture	atténuation	(note : actions non strictement d'atténuation) • Subsides pour les agriculteurs afin d'avoir des cultures variées dans les champs (réduction importation et d'utilisation de produits phytosanitaires) • Promouvoir les légumineuses (source végétale de protéines) • Mise à disposition de terrains communaux aux maraichers (bio) : petite ceinture alimentaire • Ouverture d'un groupe de discussion entre agriculteurs et citoyens
	adapt	• (Re)plantation des haies aux abords de champs et prairies pour éviter l'érosion des sols
Energie renouvelable	atténuation	• Hydroélectricité (ayant existé précédemment sur le Train en +/- 1990) • Panneaux photovoltaïques collectifs (champs de panneaux), • Développement de communautés d'énergie[8] dans le renouvelable (réseau de chaleur, électricité[9]) • Biométhanisation s'appuyant sur les surplus de l'agriculture • Carburants alternatifs : Pompe à biogaz et bornes électriques

5 L'habitat léger est une façon de vivre de manière sobre et peu demandeuse en énergie. Il dispose désormais d'un statut dans le Code wallon du Logement comme un mode d'habitat
6 https ://www.lemonde.fr/culture/article/20 21 06 17/la-ville-sans-voiture-envoye-special-a-pontevedra-la-cite-ou-le-pieton-est-roi_6084586_3246.html
7 https ://lpost.be 20 21 06 01/tec-a-la-demande-jusqua-23 h-a-louvain-la-neuve/
8 https://energie.wallonie.be/fr/18-12-2020-communautes-d-energie-et-autoconsommation-collective-partageons-nos-energies.html?IDD=146181&IDC=8187
9 https ://www.rescoop-wallonie.be/

Divers	atténuation	• Réduction de la consommation de viande (émission de méthane). • Débat (viande locale vs lointaine, prairie stockant vs émettant du CO_2) • Plantation de plantes « super-absorbeuses » de CO_2 • Augmentation des poubelles publiques (compartimentées dont compost) • Critères écologiques aux marchés publics de la commune • Eclairage public intelligent • Mise en place d'un hall-relais agricole pour la vente de produits locaux • Prise en compte de la précarité énergétique (épicerie solidaire) • Créer un repair café permanent • Ouverture d'une recyclerie (donnerie + objets défectueux à réparer) • Utilisation d'objets réutilisables (mettre en place des primes) • Sensibilisation et mobilisation des écoles sur ces thématiques • Financement hybride des actions : commune et citoyens
	adaptation	• Augmentation de la biodiversité en réduisant la tonte (jardin fleuri/ Jardins durables) : montrer l'exemple avec les espaces verts communaux • Privilège des espèces d'arbres indigènes • Encourager le vrac/ consignes dans le tertiaire et mise en place de taxes déchets • Préserver les zones non-bâties

ETAPES SUIVANTES : UTILITÉ DU WATTMÈTRE EN CADEAU, 1ER COMITÉ DE PILOTAGE ET LIENS DIVERS

Les participants se sont vu octroyer un wattmètre et un feuillet explicatif. Un wattmètre est un appareil électrique qui se place entre la fiche d'un appareil électrique et une prise murale. Il mesure les consommations d'électricité de manière instantanée ou sur un cycle (de nombreux appareils consomment en standby !). Il leur a été demandé de partager l'outil avec 3 de leurs voisins, voire d'échanger avec eux sur leurs constatations. Quand on se prend au jeu, c'est pire que Fortnite, la chasse au gaspi est phénoménale ! Et c'est tout bénef pour votre budget, les émissions communales de CO_2 et le lien entre citoyens sur la thématique essentielle de l'énergie ! Un moment du comité de pilotage sera consacré à votre partage d'expérience autour du wattmètre et de l'interaction avec vos voisins.

Comme annoncé dès l'invitation à l'atelier de co-construction des actions énergie climat, **vous êtes tous bienvenus à devenir membre du comité de pilotage et à participer à sa première séance le mercredi 22 septembre 2021 de 19h45 à 22h** (ordre du jour : fonctionnement du comité de pilotage, expérience wattmètre, présentation des actions en vue de l'atteinte des objectifs 2030, avis des membres sur ces dernières). La modalité distancielle ou présentielle est encore à définir.

Formulaire d'inscription à partir du 31 août à midi jusqu'au 20 septembre

https ://forms.gle/mrTnnvoCoqdcoU4w7

ou

Sur le site de la commune (www.chaumont-gistoux.be), vous retrouvez l'ensemble des supports de l'atelier (présentation, feuillet d'accompagnement du wattmètre, enregistrement de l'atelier et capsule de 4-5 min. d'interviews à l'issue de l'atelier) : Ma Commune / Services communaux / Energie / Plan d'Action Energie Durable et Climat (PAEDC).

DENIS LAROCHE,
ADJOINT ÉNERGIE AU PAEDC

GHISLAIN ERREMBAULT,
CONSEILLER ÉNERGIE